

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur

.....
En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel ma fille/mon fils s'engage :

- La commune de Marcey-Les-Grèves ne sera en aucun cas réputé employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas la bourse versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalent de salaire.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.

Autorise mon enfant :

Nom :

Prénom :

Domicilié(e)

A participer à l'opération « Argent de poche ».

Droit à l'image

Dans le cadre des chantiers « Argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

() Autorise les prises de vue de mon enfant

() refuse les prises de vue de mon enfant

Fait à Marcey-Les-Grèves, le

Signature précédée de la mention
« Lu et approuvé ».